



LOGONNA
DAOULAS

DANS CE NUMÉRO :

- Les finances
- Les travaux du bourg
- L'après-midi récréative
- La cérémonie du 8 mai
- Transition énergétique
- Zoom sur Charnaval
- Expos de Moulin Mer
- Le camp allié

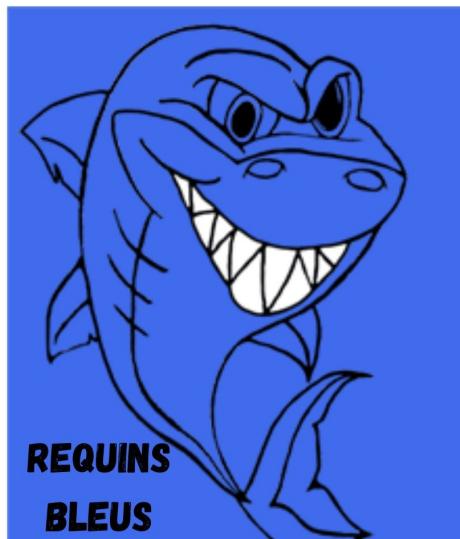
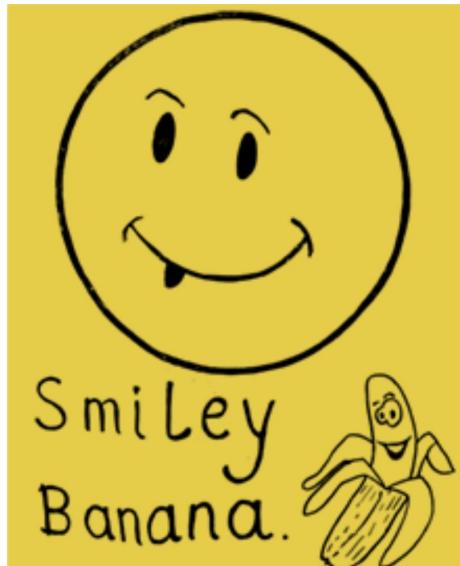
SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	10
Environnement	13
Clin d'œil	14
Vie économique	15
Vie associative	16
Culture et Animations	18

Logonna-Infos

ANNÉE 2023, N°365

MAI - JUIN



Samedi 13 mai 2023
2ème édition des jeux inter quartiers
organisée par l'association Charnaval
4 équipes, 14 épreuves :
Que les meilleurs gagnent et que tout le monde s'amuse !

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévéré

Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Nadine SALAÜN-CALVEZ	02 98 20 62 13
Clément KERBRAT	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI /	
Marion BUREAU	02 98 20 60 62
KINÉSITHERAPEUTES :	
Karine LE COZ /	
Anne LE LOUARN	02 98 20 70 20
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

Tous les samedis de mai à 18h à l'Hôpital-Camfrout
Tous les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol, sauf :

- 18 mai, Pardon de Trevarn à Saint-Urbain, messe à 10h30
- 4 juin, Pardon de la Trinité à Rumengol, messe à 10h30
- 18 juin, Pardon de Saint-Jean à Logonna, messe à 10h30

Au mois de juin, les messes du samedi soir reprennent dans les 4 clochers de la paroisse à 18h :

- 3/06 à Logonna
- 10/06 à l'Hôpital-Camfrout
- 17/06 à Irvillac
- 24/06 à Saint-Urbain

(Si changements dans les horaires des messes, information dans la presse locale)



**Le MarSoins
sera présent
sur notre commune**

**Vendredi 30 juin
15h30 - 17h30
« Bien-être, un moment à soi »**

(Lieu à définir en fonction
de l'avancée des travaux)

DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

CADORET Goulven	3, Kersinic	Chgt porte d'entrée	24/02
LANNUZEL Gauthier	2, rue des Ecoles	Création portail	03/03
TRAPES Sylvain	11 bis, rue de Kerliver	Panneaux photovoltaïques	08/03
VALETTI Eric	29, Camen	Clôture	10/03
LEMAIRE Pascal	35, rue ar Mor	Habillage façade et pose d'enseigne	13/03
GUEDES François	32, Rumenguy	Rénovation terrasse	14/03
BRETEL Marie-Pierre	24, rue Park Braz	Véranda	15/03
LEBARBIER Denis	1, Guernevez	Portail et clôture	17/03
MIGNEN Olivier	42, Camen	Rempl. fenêtre et ravalement	20/03
BOULIC Hervé	12, rue de Prat Pann	Isolation extérieure	24/03
DAUSSE Armel	38, Mengleuz	Rempl. abri	26/03
TREDUNIT Anne / MACHUREAU Sophie	10, Renever	Instal. marquise et ravalement	06/04

PERMIS DE CONSTRUIRE

PEILLET Marcel	8, rue Prat Pann	Transf. fenêtre en porte-fenêtre + terrasse sur pilotis	03/03
CRUL Philippe	24, Le Stang	Garage + abri voiture	03/04
LE GOFF Michel	58, route des Trois Prats	Abri voiture	14/04

Lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique pointe à nouveau le bout de ses pattes. L'impact de cette espèce sur les ruchers ou sur les populations d'abeilles sauvages est à présent clairement reconnu. Il faut donc endiguer l'invasion et c'est maintenant qu'il faut le piéger, mais pas n'importe comment. La Municipalité propose de mettre à disposition des Logonnais qui le souhaitent des pièges sélectifs avec un produit attractif. Si vous êtes intéressés et motivés pour mettre en place ce piège et en assurer le suivi, merci d'envoyer vos coordonnées par mail à la mairie. Vous recevrez en retour les indications pour venir récupérer le piège. Les abeilles vous disent merci ! Contact : mairie.logonnadaoulas@gmail.com

ÉTAT- CIVIL

MARIAGES

- Nicolas COLNE et Tiphaine FOURMOND mariés le 4 mars 2023.
- Henri BOQUET et Alyzée LABARRE mariés le 31 mars 2023.

DECES

- Vincent LE BOT décédé le 19 mars 2023 à Logonna-Daoulas

REMORQUE DÉCHETS VERTS

MAI

- 06/05 : Gorrequer**
13/05 : Le Mengleuz
20/05 : Terrain de foot
27/05 : Place du Marché



JUIN

- 03/06 : Kerjean-Kerliver**
10/06 : Le Cosquer
17/06 : Gorrequer
24/06 : Le Mengleuz
01/07 : Terrain de foot



SERVICES PUBLICS

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS
LANDERNEAU DAOULAZ

les services publics
à deux pas de chez vous

Un agent France Services est là pour **vous accompagner**

France Services Ploudiry
Permanences mardi, mercredi & jeudi, de 9h à 12h30
En mairie
Sur rdv > 06 16 42 27 07
> franceservices@capld.bzh

France Services Daoulas
Permanences lundi et vendredi, de 8h45 à 12h & de 13h30 à 17h
Au Pôle des services, place Saint-Yves
Sur rdv > 06 16 42 27 07
> franceservices@capld.bzh

Maison des Services Publics Landerneau
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h
59 rue de Brest > 02 98 21 37 67 > msp@capld.bzh

France services
L'Assurance Maladie
L'Assurance Retraite
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
santé famille retraite services
ALLOCATION FAMILIALES
pôle emploi
FINANCES PUBLIQUES

Besoin d'aide dans vos démarches ?

Logement, Impôts, Santé, etc.

Suite à la délibération du Conseil de Communauté du 30 septembre 2022, afin d'offrir toujours plus d'accès aux services publics aux habitants du territoire, la Communauté d'Agglomération met aux service des usagers un agent France Services polyvalent.

Le rôle de cet agent consiste à accompagner les habitants dans leurs démarches administratives de premier niveau : compréhension de courrier, aide à la constitution de dossier, aide aux démarches en ligne, aide à la prise de rendez-vous par téléphone et sur internet, information et orientation vers des services publics (CAF, CPAM, CARSAT, Mission Locale, Pôle emploi...).

Stéphanie Giron effectue des permanences à Daoulas et Ploudiry (voir ci-contre).

Pour prendre rendez-vous :
06.16.42.27.07 ou franceservices@capld.bzh

Bien vivre ensemble



La remorque de déchets verts

Quand c'est plein, c'est plein ! Inutile et peu sympathique de déposer des déchets à côté...

Toujours des vitesses excessives et des comportements irresponsables

Le centre bourg est en travaux depuis plusieurs semaines et il ne se passe pas un jour sans que ne nous soient signalées des incivilités liées à des vitesses excessives ou au non-respect du code de la route.

Ces comportements, d'une minorité, génèrent des risques pour les enfants, les promeneurs et les cyclistes notamment. La commune ne peut mettre en place des dispositifs de ralentissement sur toutes les voies ! C'est pour cette raison que nous demandons une énième fois à ces personnes de modifier leurs comportements irresponsables, ceci pour protéger la vie de nos concitoyens.

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 1^{er} mars 2023

- Conventions de partenariat relatives aux micro-crèches intercommunales Dip ha Doup, Les Marmouzigs et Les Mésanges
- Subvention investissement CAF - Malles périscolaires et inclusion
- Géoréférencement des réseaux d'éclairage public : programme 2023
- Adhésion au groupement de commandes : chemins de randonnée
- Convention relative à la cession d'une sirène du dispositif « réseau national d'alerte » de l'Etat
- Convention d'assistance à la consultation de maîtrise d'œuvre
- Convention de maîtrise d'ouvrage mandatée - AMO terrains de foot
- Rémunération des agents recenseurs
- Modification du règlement intérieur du conseil municipal
- Création d'un tiers-lieu dans l'ancienne mairie
- Affaires diverses

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 27 mars 2023

- Approbation du compte de gestion du budget principal 2022
- Vote du compte administratif commune 2022 et affectation des résultats
- Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2023
- Subvention au budget CCAS 2023
- Vote du budget primitif commune 2023
- Tarifs communaux 2023
- Projet d'acquisition de terrains pour améliorer la continuité du sentier « Littoral »
- Arrêt du service de portage du Sivuric

Prochains conseils municipaux : le 16 mai et 29 juin 2023

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

LE MOT DES ÉLUS DE « VIVONS LOGONNA »

Lors du dernier Conseil Municipal du 27 mars, les quatre élus minoritaires ont voté pour le budget car il nous semble prudent, équilibré et porteur de projets auxquels nous adhérons.

En revanche, nous avons voté contre la suppression du service du portage des repas à domicile car il s'agit d'un nouveau pan du service public qui disparaît.

Cette suppression rajoute de la difficulté aux personnes en difficultés : personnes âgées, handicapées ou en convalescence après une sortie de l'hôpital.

A l'instar des élus de Loperhet qui souhaitaient que soit réalisée une prospective financière, de notre côté nous avions renouvelé notre demande pour qu'un audit indépendant identifie clairement les points de faiblesse du SIVURIC, pour permettre, ensuite, d'y apporter des améliorations.

Nous regrettons, aussi, l'opacité du fonctionnement interne du SIVURIC : aucun document chiffré ne nous a été présenté.

Concernant l'augmentation des taux de la garderie péri-scolaire, nous nous sommes abstenu lors du vote. Même si l'augmentation est limitée, ce n'est pas un bon signal pour les familles, déjà impactées par l'inflation. Nous avons dénoncé cette partie du texte des tarifs communaux.

Le compte de gestion 2022 établi par le trésorier payeur permet de disposer d'une vue globale des finances communales. La synthèse de ce document, à vocation pédagogique, est disponible sur le site internet de la commune, sous l'onglet budget. Il correspond, à l'euro près, en dépenses comme en recettes, au compte administratif de la commune. Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, ces deux documents budgétaires en plus du budget primitif 2023.

Concernant les prévisions de dépenses en section d'investissement, le budget 2023 consacre un financement important aux travaux d'aménagement du bourg actuellement en cours. Ce chantier, d'un montant de 850 000€ TTC, est réalisé sans emprunt, en mobilisant les réserves financières économisées chaque année. Il devrait coûter 380 000€ à la commune, compte tenu des financements obtenus, notamment par l'Etat (100 000€), le Département du Finistère (167 000€) et la Région (21 000€).

En parallèle, l'équipe municipale a choisi de lancer les études visant, d'une part, à aménager le site de l'agorespace et d'autre part, à mettre en valeur le jardin du souvenir au cimetière. Le chantier de confortement de la cale Pors Beac'h reste également d'actualité puisque une ultime étude de structure sera réalisée d'ici quelques semaines par CEREMA, un établissement public relié au Ministère des Territoires et de la Mer. Cette étude est financée par CEREMA en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). A l'issue de ces études, il nous appartiendra de monter les dossiers de demandes de subventions avant de pouvoir aborder en fonction des retours, la phase réalisation, comme nous le faisons pour chacun de nos projets.

Les perspectives du budget prévisionnel 2023

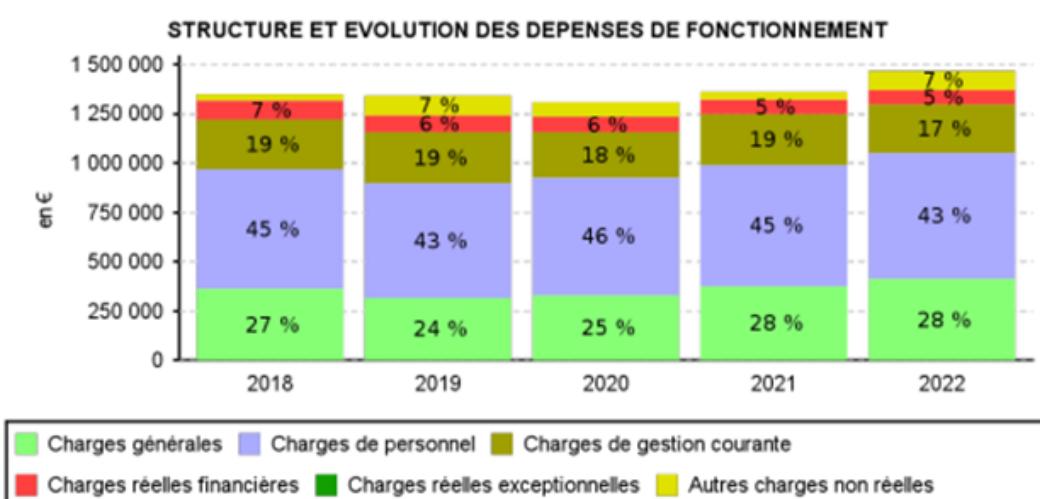
- L'équipe municipale souhaite maintenir des services de qualité auprès des habitants malgré les nombreuses incertitudes économiques.
- Comme les années précédentes et malgré le contexte d'inflation, la commune a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition en 2023.

TAXES MÉNAGES	2022	2023
Taxe d'habitation	18,48%	18,48%
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	24,28%	24,28%
Taxe foncière départementale sur les propriétés bâties	15,97%	15,97%
Nouveau taux communal issu de la fusion des taux de foncier bâti	24,28% + 15,97%	40,25%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,59%	47,59%

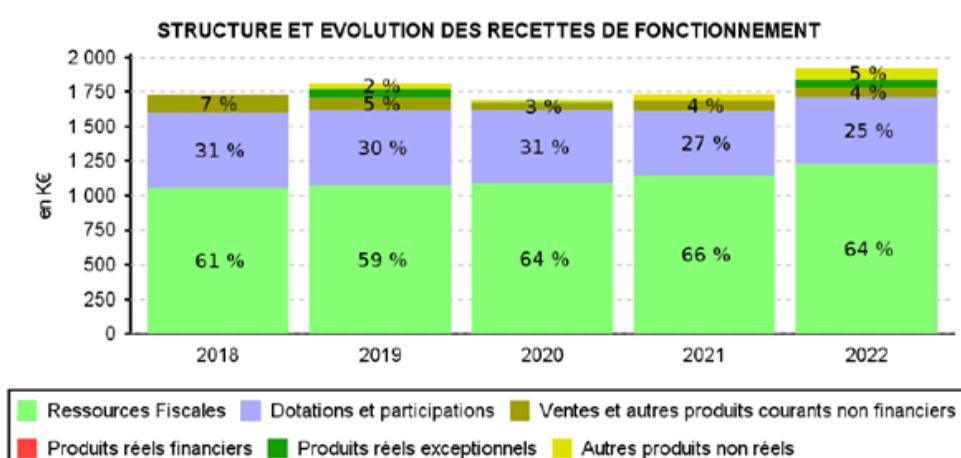
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes. Elle inclut les dépenses nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, au bon fonctionnement des services, au versement des salaires. Au regard de la conjoncture, une attention particulière a été portée aux dépenses relatives à l'énergie et aux fluides.

ÉNERGIES	2022	2023
Electricité	31 990 €	65 000 €
Bois	10 657 €	16 500 €

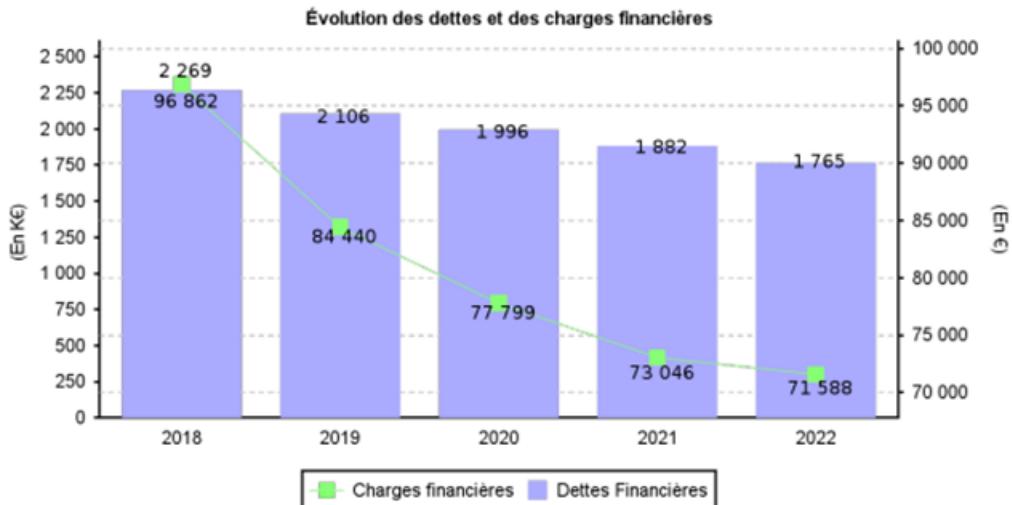
- Le budget consacré à la masse salariale représente 43% des dépenses de fonctionnement en 2022. Cette enveloppe augmentera en 2023, elle est due à la revalorisation du point d'indice, à la hausse du SMIC et à la réforme des grilles indiciaires.



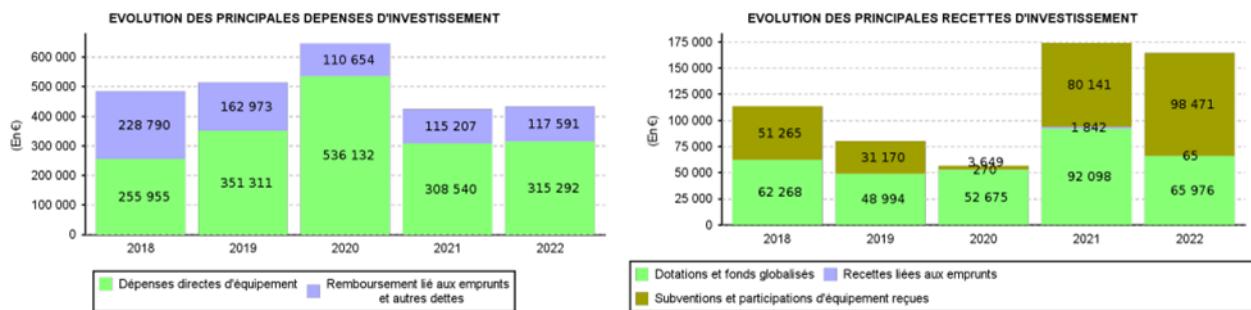
- Les recettes de fonctionnement 2022 sont stables par rapport aux années précédentes. Cependant, la municipalité reste prudente quant aux produits générés par les revenus des domaines (location des salles) et les services (périscolaires). Par ailleurs, des investissements conséquents étant envisagés d'ici à la fin de la mandature (aménagement du bourg, l'agorespace, le jardin du souvenir...) et au regard de la structuration de la dette, la Municipalité souhaite préserver ses capacités financières.



- La commune dispose d'une bonne capacité de désendettement (3,78 années) et d'un endettement maîtrisé, même si l'encours par habitant (808€) demeure encore légèrement supérieur aux données de comparaison.

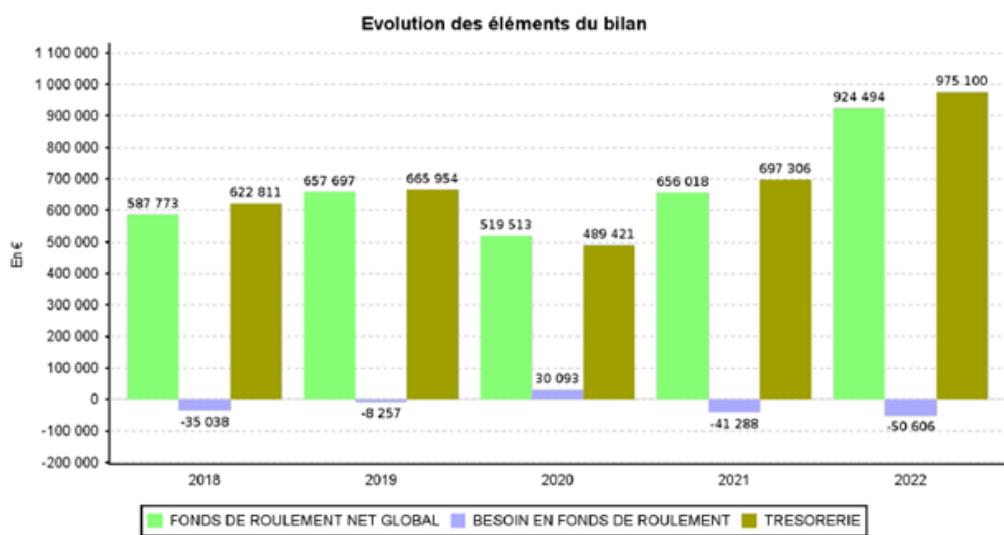


- La Municipalité souhaite soutenir l'investissement en dégageant une épargne brute qui permette d'autofinancer les investissements et ainsi ne pas avoir recours à l'emprunt durant ce mandat



- Nous pouvons constater l'augmentation des réserves financières disponibles en fin d'exercice. A ce titre, les chiffres montrent que les efforts de maîtrise de la dépense portent leur fruits. La municipalité souhaite poursuivre dans cette dynamique afin d'optimiser au maximum

le





Après-midi récréative

à destination des seniors

BELOTE
MOLKKY, PÉTANQUE ET
PALETS EN EXTERIEUR
JEUX DE SOCIÉTÉ
GOÛTER
...

LE 7 JUIN 2023
À 14H
SALLE KEJADENN

INSCRIPTIONS FACULTATIVES AU PRÈS DE LA MAIRIE
SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE DISPONIBLE
MERCY DE CONTACTER LA MAIRIE AU:
02 98 20 60 98



L'équipe municipale et les membres du CCAS souhaitent proposer le 7 juin à partir de 14h00, une après-midi récréative ouverte à tous, et tout particulièrement aux seniors qui souhaiteraient se divertir autour d'activités de loisirs, en intérieur dans la salle Kejadenn, et en extérieur si la météo le permet.

Bien entendu, un goûter sera servi à l'occasion de ce moment de convivialité qui représente une vraie opportunité de faire la connaissance d'autres personnes, en sortant tout simplement de chez soi et de participer à une rencontre qui se veut sympathique et récréative.

Les inscriptions à l'accueil de la mairie sont conseillées, mais ne sont pas obligatoires. Un service de transport pourra être également organisé en fonction des besoins. Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour organiser cette demi-journée, qui pourra être reconduite en fonction de son succès, nous avons besoin de volontaires et de leurs idées.

**Une réunion de concertation se tiendra le mercredi 10 mai à 18h à la mairie.
Vous êtes les bienvenus !**

CÉRÉMONIES DU LUNDI 8 MAI

La Commémoration du 8 mai 1945 débutera à Daoulas à 9h55, par un cortège depuis le porche de l'Abbaye jusqu'au Monument aux Morts. Après la lecture de messages, dépôt de gerbe et recueillement, rendez-vous à Logonna à 11h00, pour la cérémonie complète.

Elle sera de nouveau rehaussée par la présence d'une autorité militaire, qui remettra la médaille militaire (seconde décoration Française après la Légion d'Honneur) à Jean-Yves MARTIN, de Saint Urbain, adhérent de notre Association des Anciens Combattants depuis de nombreuses années. La médaille militaire lui a été décernée en 2022, suite à deux citations obtenues durant le conflit en Afrique Française du Nord (AFN), alors qu'il effectuait son service militaire.

Nous partagerons ensuite un moment de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Les Anciens Combattants se retrouveront pour un repas à la Grignotière.

Contact : André Ségalen 02 98 20 71 21 ou 06 12 64 45 23.

Nota : Pour la sécurité des participants, Monsieur le Maire de Logonna prendra un arrêté interdisant le stationnement autour du Monument aux Morts. L'accès à la Place Saint Monna sera interdit le temps de la cérémonie.

C
O
M
M
É
M
O
R
A
T
I
O
N

Avancement des travaux d'aménagement de la rue Ar Mor / Abri des Voyageurs

Le chantier d'aménagement de la rue Ar Mor et du carrefour du Menhir avancent conformément au calendrier prévisionnel. La fin du chantier (hors plantations) est toujours programmée courant juin. Les travaux de coulage des bétons sur les zones piétonnes et l'engazonnement des places de stationnement nécessiteront un temps de séchage de plusieurs semaines. La circulation sur ces espaces sera strictement interdite au risque de venir les détériorer durablement. Même si les usagers auront l'impression d'un chantier achevé, ce ne sera pas le cas pour cette raison.

L'équipe en charge de l'organisation et de la mise en œuvre de ce chantier conséquent se réunit tous les mercredis après-midi.



Elle est composée (de droite à gauche) de : Isabelle Nivez, paysagiste conceptrice, Pauline Pigeon, conductrice de travaux chez COLAS France, Juliane Chassanieux conductrice de travaux chez SPARFEL, Hélène Dufermon, bureau d'études ECR environnement. (Bastien Le Normand chef de chantier chez COLAS est absent de la photo). André Postec et Yves Guignot, adjoints au maire, représentent la commune à chacune de ces réunions.

Les phases suivantes des travaux

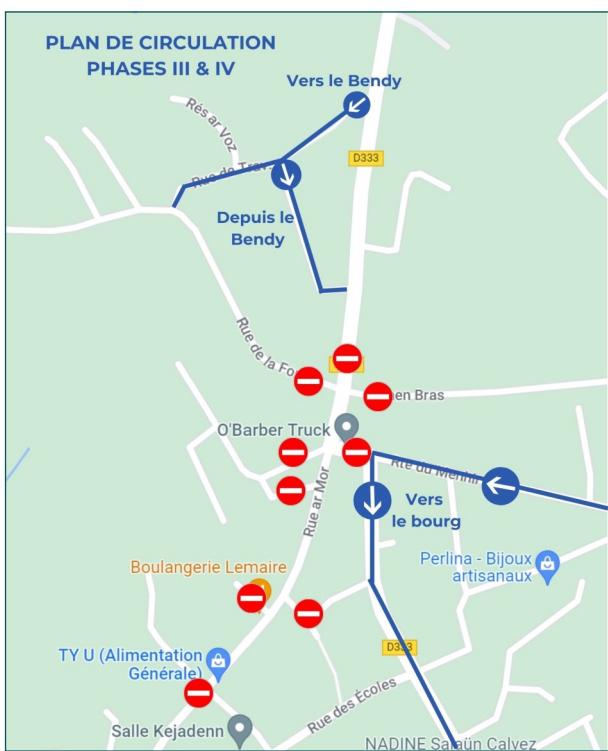
- **Phase III** : Courant mai (la date n'est pour l'instant pas encore précisément arrêtée), le carrefour de la Forge et ses abords, route de Ruliver, notamment.
- **Phase IV** : travaux d'enrobés carrefour de la Forge et rue Ar Mor
- **Phase V** : travaux d'enrobés carrefour de la route du Menhir (dit des voyageurs)
- **Phase VI** : Aménagement de la route du Marché
- **Vacances**
- **Phase VII** : plantations en automne

Les conséquences sur les conditions de circulation

Pour réaliser les travaux de la phase III au niveau du carrefour de la Forge, la circulation sera, dans un 1^{er} temps, régulée par un alternat avant que ce carrefour ne soit complètement barré durant une semaine environ, pour permettre de réaliser les préparations de chaussée et la mise en œuvre des enrobés de la phase IV. **La route sera donc déviée puisque ce carrefour ne sera plus circulable pendant quelques jours.**

Dès lors, la commune, en lien avec les services techniques du Département, mettra en place les déviations correspondantes. Les services de ramassage scolaire et de collecte des déchets seront également adaptés durant cette période. Des dispositions particulières, à la marge, seront mises en place pour faciliter l'accès aux propriétés des riverains.

Nous prévoyons d'informer les usagers pendant cette période un peu délicate via la presse locale, le site internet et la page Facebook de la commune, les applications « intra-muros » et « Hello travaux ». Tous ces itinéraires de déviation en agglomération seront à **30 km/h** pour des raisons évidentes de sécurité que tout le monde comprendra.



Phases III et IV : travaux sur la chaussée : carrefour de la Forge et rue ar Mor

La difficulté principale de ce plan de circulation concerne la desserte du secteur ouest de la commune, de la route de Kerliver à la pointe du Bendy.

a) Pour se diriger vers le Bendy

Il conviendra d'arriver par la route de Ruliver (côté Daoulas), puis de tourner à droite dans la petite rue traverse, aujourd'hui fermée à la circulation. Celle-ci sera en sens unique et sera rouverte temporairement pour cette déviation. Elle permettra de rejoindre la rue de Kerliver

b) Pour « sortir » du Bendy vers Daoulas

Il conviendra de tourner à gauche rue de Kerliver, puis à droite route de Ruliver (en sens unique également) avant de rejoindre la seconde partie de la route de Ruliver (RD333) pour se rediriger vers Daoulas.

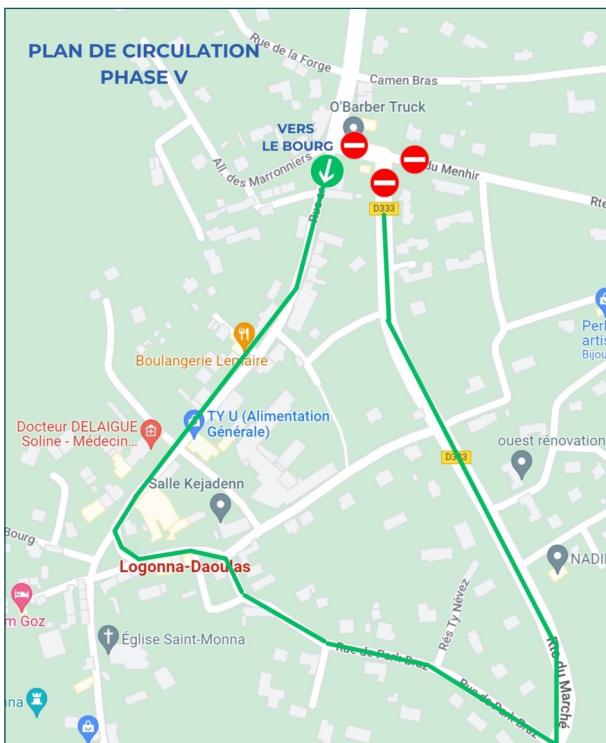
c) Pour aller au centre bourg en venant de Daoulas

Il conviendra d'emprunter la déviation dès Daoulas qui permettra d'atteindre la route du Marché par la route du Menhir.

d) Pour aller au centre bourg en venant de L'Hôpital-Camfrout

Pas de modification par rapport à d'habitude

Phase V : travaux sur la chaussée : carrefour du Menhir (ou des voyageurs)



Pour accéder au bourg de Logonna, il conviendra de passer uniquement par la RD 333 en passant par Daoulas.

L'accès au secteur ouest de la commune sera possible par le carrefour de la Forge.

Pour suivre les travaux

Pour vous tenir informés de l'avancée des travaux du bourg et des éventuels impacts du chantier sur votre quotidien, téléchargez l'application « Hello travaux » sur votre téléphone.

**MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION,
VOTRE PATIENCE
ET VOTRE PRUDENCE**

L'avancement des autres chantiers

- Route du Menhir : effacement du réseau électrique en cours de réalisation
- Route du moulin mer : effacement du réseau électrique et installation de points lumineux supplémentaires en cours de réalisation
- Route du marché : les nouveaux candélabres sont en place. C'était la 1^{ère} étape de l'aménagement de la route qui devrait suivre d'ici quelques semaines.
- Place du marché : installation d'une borne de recharge pour voiture électrique en cours de réalisation. Elle sera à disposition des habitants comme des visiteurs.

Nouvelle étape : aménagement de l'Agorespace

La Municipalité prépare actuellement un dossier de consultation d'entreprises pour confier à un maître d'œuvre paysagiste la conception de l'aménagement et de l'extension de l'Agorespace. Cette nouvelle étape sera réalisée cette année et permettra de disposer, à terme, d'un plan d'aménagement et du coût de l'opération correspondant. Cette seconde phase sera également l'occasion de mener une nouvelle concertation avec les personnes qui avaient manifesté de l'intérêt pour ce projet.

La participation de notre commune à la transition énergétique

Initialement envisagée sur les toitures des bâtiments communaux, la pose de panneaux photovoltaïques, producteurs d'électricité, n'a pas été retenue compte tenu de l'impact du poids de ces équipements sur les structures des toitures, qu'il aurait fallu dès lors, renforcer. Cela aurait coûté bien trop cher.

Face à ce constat, l'équipe municipale a choisi d'étudier plus en détails, une autre solution, en s'appuyant sur les compétences du SDEF : les ombrières. Il s'agit de dispositifs composés de panneaux photovoltaïques, installés à plusieurs mètres du sol sur des structures métalliques. A ce jour, un site susceptible d'accueillir ces équipements a été identifié : le parking du stade de Beg avel.

La projection de cette installation serait à peu près conforme à la photo ci-dessous :



La surface couverte serait de 580m² correspondant à 296 panneaux, produisant une puissance de 190 kWc (kilowatt crête)

La commune mettrait le terrain à disposition du concessionnaire, pour une durée de 30 ans contre un loyer annuel de 230 €. C'est ce même concessionnaire qui prendrait en charge tous les frais d'installation, d'entretien et de maintenance des installations productrices d'énergie. Il serait bien entendu possible de continuer de garer son véhicule sous ces ombrières.

Dans un second temps, la mise en place de l'autoconsommation collective permettrait à la commune de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les kilowatts consommés en période de production des ombrières (de 10 h à 16 heures par jour environ). Même s'il est impossible d'anticiper l'évolution du prix de l'énergie dans les prochaines années, la commune pourrait dès lors, bénéficier d'un tarif préférentiel inférieur de 10 cts au tarif normalisé. Ainsi, nous pourrions espérer une réduction de nos dépenses d'électricité de l'ordre de 3000 € /an.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de lancer un appel à manifestation d'intérêt en direction des entreprises et prestataires susceptibles d'être intéressés par un projet de cette nature. A l'issue de la réception des candidatures, il appartiendra au conseil municipal de concrétiser, ou pas, ce projet visant à contribuer à la transition énergétique.

LA COMMUNE DE LOGONNA-DAOULAS, PRÉCURSEURE DANS LE NETTOYAGE DES FONDS MARINS

Après une opération réussie d'évacuation et d'élimination des épaves coulées ou présentes sur les estrans de Logonna-Daoulas, la commune se lance aujourd'hui dans une nouvelle phase de protection de l'environnement marin. Accompagnés par le PNRA et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les élus ont décidé d'évacuer des fonds marins des sites du Roz, du Yelen, du Bendy nord et sud, les anciens corps morts abandonnés depuis plusieurs années.



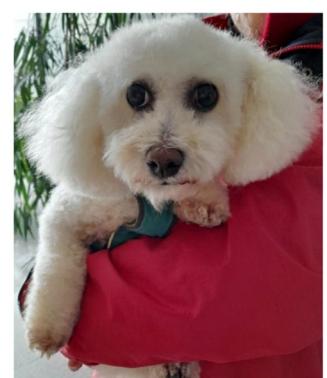
Un corps mort est un dispositif constitué d'un bloc de béton de plusieurs centaines de kilogrammes, parfois coulé dans un pneu et dans lequel est insérée une grosse chaîne pour tenir le bateau sur l'eau. Souvent installés par les propriétaires de bateaux, ces blocs deviennent obsolètes dans le temps et sont abandonnés au fond de l'eau. A noter que ces dispositifs sont un peu moins utilisés aujourd'hui, au profit d'ancres à vis tout aussi résistantes. Enfin, l'installation des mouillages est souvent supervisée par les associations locales de plaisanciers qui demeurent vigilantes pour ne pas créer du déchet inutilement. Cette opération, d'un montant de 15 000€ a débuté courant avril 2023.

Elle est subventionnée à hauteur de 70% par l'OFB.

CHACUN CHERCHE SON CHIEN

Lundi 20 mars, Herveline, habitante du bourg connue et appréciée de tous, promenait Neige, sa petite chienne adorée, à l'anse du Bourg. Hélas, la laisse télescopique s'est échappé de sa main, est tombée en faisant un bruit qui a affolé la chienne ; celle-ci s'est alors enfuie par le sentier côtier allant de l'anse du Bourg à Renerver.

Herveline a bien essayé de rattraper sa chienne, en vain. En soirée, Neige était toujours introuvable, au grand désespoir de sa propriétaire.



La nouvelle s'est répandue bien vite et tout le monde s'est désolé de cet évènement malheureux. C'est alors que s'est spontanément développé un mouvement de solidarité pour rechercher la petite chienne. Voisins, connaissances, amis des animaux, tout le monde s'est mis à rechercher Neige, ratissant les environs de l'anse du Bourg, même jusqu'au Quinquis et le Bendy.

Ce n'est que le jeudi matin que Neige fut retrouvée, dans une friche au nord de l'anse du Bourg. La petite chienne n'était pas allée bien loin, sa laisse s'étant emmêlée autour d'un arbuste. Résignée, Neige attendait que l'on vienne la chercher ; elle aura passé trois nuits dehors, sous la pluie, mais elle était en bonne santé.

Ravie qu'on ait retrouvé sa petite compagne, Herveline a invité les pisteurs volontaires à un verre de l'amitié chez elle, où Neige se reposait, surprise de voir tout ce monde venir lui donner une caresse. Une belle histoire comme on n'en vit que dans les villages ou les quartiers où l'on s'intéresse encore aux autres...

Portes-ouvertes à l'école maternelle pour les nouveaux parents

Pour répondre à toutes les questions, l'école maternelle ouvre ses portes aux nouveaux enfants **samedi 10 juin de 9h à 11h**.

Au préalable, il convient de contacter au plus tôt le directeur de l'école à l'adresse : ec.0291554G@ac-rennes.fr

L'inscription de votre enfant nécessite de compléter la fiche d'inscription disponible en mairie.

Important : les enfants de petite section-1ère année (nés en 2021) seront accueillis dans la mesure des places disponibles. La scolarisation des enfants nés en 2020 est obligatoire.

DES NOUVELLES DE NOS JEUNES AGRICULTEURS

Les fruits de Keriguy

Installé en production de fruits et légumes bio sur Daoulas et Logonna Daoulas, **Laurent Velly** a placé des ruches aux abords de ses vergers pour assurer une bonne pollinisation. Pris de passion pour l'apiculture, il possède aujourd'hui plus de 50 ruches. Autant dire que la pollinisation des pommiers et fraisiers est assurée !

Son secteur lui permet de produire un miel de qualité car il y a très peu de grandes cultures mellifères dans la zone de butinage très bocagère. Les ressources au printemps sont principalement les noisetiers, saules, érables, aubépines, ajoncs et prunelliers. Pour le miel toutes fleurs, il s'agit aussi d'un mélange très riches avec notamment ronce, châtaigniers, bruyère et tilleuls.

Cette année, Laurent et sa compagne Aurélie vont lancer un miel de blé noir et entamer les démarches pour labelliser en bio.

Aurélie : 06 22 45 80 74 / banner.a@gmail.com

Laurent : 06 58 36 90 05 / lavelly@hotmail.fr



Mohair de Cornouaille



Installé à Kerascoet à l'Hôpital-Camfrout et à Moulin Mer, **Jean-François Martyn** élève une cinquantaine de chèvres angora et quelques moutons shetland, uniquement pour leurs toisons.

La fibre des chèvres angora, appelée mohair, est transformée avec celle des autres éleveurs de sa coopérative pour réaliser des chaussettes, mitaines, écharpes, pulls et plaids. Le ressenti est léger, doux et chaleureux, les couleurs éclatantes..

Vous aurez peut-être la chance de croiser les boucs de l'exploitation vers le Stang, Pors Beac'h, Le Château, Moulin-Mer ou encore Roudourou. Ce sont des animaux paisibles qui apprécient leur tranquillité et se contentent de leur pâture comme nourriture.

Des visites de l'élevage sont possibles sur rendez-vous : **06 16 27 90 94**.

La commune et ses associations

Charnaval : un char, mais aussi...



L'association a vu le jour en 2011 sur la commune. Son but premier était la création d'un char pour le défilé du « Carnaval de la lune étoilée » de Landerneau, et de cette idée est né un grand nombre d'aventures...

Afin de financer le char, les bénévoles ont organisé le premier feu de la Saint-Jean à Gorrequer. Ni une ni deux, c'était parti !

Le premier char était né, pour mémoire, il coulait mais pouvait remonter à la surface.... De très bons souvenirs également du défilé sur la commune et du deuxième carnaval de Landerneau.

Mais les défilés n'ont lieu que tous les deux ans, et à Charnaval, les bénévoles sont toujours prêts à partir pour de nouvelles aventures !

- Le traditionnel feu de la Saint-Jean en juin avec le radio-crochet des associations, les enfants de l'école qui chantent, un concert et le fameux feu....

- Le kig a farz, les années sans char

- En 2015 et 2016 à Logonna, trail et randonnée-découverte du patrimoine, des activités tout au long du parcours (taille de pierre, four à pain, musique, conte...) avec pour objectif de reverser les fonds récoltés à des associations.

- En 2018, les premiers jeux inter-quartiers. Exercice facile, on divise la commune en quatre zones (les buzhugs, les requins bleu, les smiley banana et les piments rouges), on s'affronte tous sur une série d'épreuves, on s'amuse et surtout on passe du bon temps ensemble. **Allez, rendez-vous le 13 mai prochain**, le trophée est remis en jeu... Des questions ? Comment participer ? Une idée d'épreuve ? Rendez-vous sur charnaval.fr

Et en 2023, une nouveauté ! Un bric-à-brac sera organisé le 24 septembre pour financer le nouveau char du défilé 2024 !

Charnaval participe également à différentes manifestations, comme « Au fil de l'eau », le Festi-Truck, le record du monde des Schtroumpfs à Landerneau....

Rejoignez-nous ! Si vous avez des talents de peintre, cuisinier, bricoleur, chanteur, danseur, maître cambuse, photographe, soudeur, mécanicien, organisateur.... Charnaval est fait pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt ! L'équipe de Charnaval



L'Association des Plaisanciers de Moulin Mer sécurise la cale

Lors de la dernière grande marée, les adhérents de l'APMM se sont mobilisés pour enlever manuellement les huîtres collées sur le champ de la cale du port de Moulin mer. En plus d'abîmer les coques de bateaux, celles-ci, très coupantes, s'avéraient également dangereuses pour les utilisateurs de cette infrastructure. Un travail pénible de longue haleine qui redonne à l'ouvrage toutes ses qualités.

Merci à eux !



Appel à projet des « cabanes » du port de Moulin-Mer

Comme nous l'avions annoncé en début d'année, la mairie de Logonna -Daoulas souhaite dynamiser la cale de Moulin Mer.

Afin de poursuivre le développement d'activités artisanales, artistiques et de loisirs dans ce site maritime de caractère, les élus ont donc lancé un nouvel appel à projet.

La collectivité souhaitait obligatoirement un projet en lien avec la mer et visant à :

- faire vivre le lieu en contribuant au rayonnement du port de Moulin Mer et à l'animation de la commune,
- proposer une activité ouverte au grand public (horaires adaptés),
- apporter une offre supplémentaire aux activités de la commune,
- favoriser le lien avec les citoyens (portes ouvertes, accueil du public, animations...)
- et surtout, respecter et mettre en valeur l'environnement



Cinq porteurs de projets ont été auditionnés et deux projets ont été retenus :

- « La cabane sur le quai », porté par Franck Léon (artiste peintre) accompagné d'un collectif d'artiste
- Un second projet dont le nom n'est pas encore défini porté par un collectif de douze personnes issues de l'association « la Défriche ». Ce collectif souhaite développer un lieu convivial et artistique : un lieu de vie, un espace ouvert à toutes les générations, un espace à multiples usages avec des projets qui feront rayonner le port de Moulin Mer !



FEST NOZ
VENEZ DANSER !

LOGONNA
DAOULAS

**TROADIG
DAOUPHARS / APPERE
TREBAOL / CORNEC**

**JUIN
10
2023**

**21H
SALLE KEJADENN
LOGONNA-DAOULAS**

BUVETTE - CRÊPES
Entrée : 6€

SOIRÉE BRETONNE À LOGONNA !

Trois groupes pour vous faire danser, et des crêpes pour vous régaler !

Des chants à danser avec les duos Daouphars/Appéré et Cornec/Trebaol et puis de la musique avec le groupe Troadig.

Les associations « A pleine voix » et « Hopala crêpes sans frontières » participent à cette soirée.
Entrée : 6€

10 juin - 21h à Kejadenn

LES EXPOS DE LA CALE

La saison des expos à Moulin Mer a débuté pendant les vacances de Pâques avec le peintre Franck Léon en ouverture.

Jusqu'en septembre, de nombreux artistes se succéderont pour notre plus grand plaisir.

ALICE QUILLEVÉRE

Aquarelliste figurative, Alice Quillévéré est adhérente à la Société des Aquarellistes de Bretagne. Les paysages marins bretons l'inspirent beaucoup, mais également les paysages urbains.



EXPOSITION
aquarelles
Alice Quillévéré



du 15 au 21 mai 2023
Logonna-Daoulas
cale de Moulin-Mer

de 15h à 18h

Entrée libre

Du 15 au 21 mai - De 15h à 18h

« FAIRE PLACE » ANNE GAREL

Une proposition dessinée à réfléchir sur le langage, sur son usage, qui chaque fois renouvelé, met en jeu nos liens aux autres.

Des encres, des images frottées, écorchées, mises à nu par le mouvement du temps et offrant aux regards l'espace d'un aller-retour créatif, réflexif et singulier.



<https://annegarel.wixsite.com/annegarel>

Du 1er au 18 juin



CARMEN MIHAËLA TOMA

« Ma peinture n'est pas abstraite si vous prenez le temps de regarder : c'est la terre vue du ciel, la vie vue de près, racontée dans un jeu des couleurs. Embouchures de fleuves, océan-dessus, dessous-miroitements aquatiques, le ciel et les étoiles, nébuleuses enflammées.

Comme dans ma vie, qui n'a pas été facile - je suis française d'origine roumaine - on peut me deviner dans mes couleurs torturées qui s'entremêlent sans se mélanger, entre énergie brute et parfois volupté... »

IRINA CEBANU

Cette exposition représente mon travail artistique dédié à l'exploration de la beauté et à l'approfondissement de l'interaction humaine à travers les couleurs et les formes. Je vous invite à découvrir mon univers artistique, plein d'émotions et de sensibilité.

Du 19 au 25 juin - De 14h à 19h

Christian SALAÜN et Hervé LE HIR

Acrylique et huile - Paysages marins et portraits

Du 26 juin au 2 juillet

Daoulas & Logonna

remontent le temps (1940 - 1944)

Reconstitution d'un camp
alliés

Le Yelen - Logonna
Les 17 et 18 juin de 14h à 18h

Exposition de véhicules et
présentation de tenues

Place du Valy - Daoulas
Le 18 juin de 11h à 12h30

Commémorations - Expo 39/45 -
Animations - Restauration - Concert

Entrée Gratuite

LES 17 ET 18 JUIN



Les communes de Daoulas et Logonna
vous proposent une immersion historique dans les années 40.
En partenariat avec l'association Brest 44, un musée itinérant s'installera
les 17 et 18 juin prochain au Yelen à Logonna-Daoulas.

Passionnés par l'histoire de la seconde guerre mondiale,
les membres de cette association œuvrent à diffuser
la mémoire de cette période d'une manière immersive, en reconstituant un camp,
avec tenues, véhicules, uniformes et matériel de l'époque...

Une approche éphémère et singulière
qui permettra aux plus anciens d'entre nous de raviver leurs souvenirs
et aux plus jeunes de découvrir une page de leur histoire de façon ludique.

Ces manifestations à caractère historique sont propices
à la découverte de l'histoire locale lors de moments de partage et de balades.

Les adhérents prêtent également une attention particulière aux victimes de conflits
(civils et militaires) en participant aux commémorations.
Ils seront présents à nos côtés, le 18 juin prochain,
aux cérémonies de Logonna-Daoulas à 10h15
et de Daoulas à 11h aux monuments aux morts des communes respectives.

*(La programmation du week-end est en cours de finalisation et sera prochainement disponible
dans les commerces ainsi que sur les supports numériques des deux communes.)*



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 60 98
mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30/17h
Du mardi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h
(fermeture mercredi après-midi)
Le premier samedi du mois : 9h/12h